

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'économie, des finances  
et de la souveraineté industrielle  
et numérique

---

## **Décision du 8 avril 2025 portant nomination du référent déontologue de l'Agence des participations de l'Etat (APE)**

NOR : ECOA2612709S

### **Le Commissaire aux participations de l'Etat,**

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L124-2 ;

Vu le décret n° 2004-963 du 9 septembre 2024 modifié portant création de l'Agence des participations de l'Etat ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles R124-2 à R124-12 relatifs au référent déontologue ;

Vu l'arrêté du 19 août 2014 portant organisation de l'Agence des participations de l'Etat.

### **Décide :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

M. Jérémie GUE, agent contractuel employé en contrat à durée indéterminée, responsable du Pôle juridique de l'Agence des participations de l'Etat, est nommé référent déontologue de l'Agence des participations de l'Etat pour une durée de deux ans.

#### **Article 2**

La présente décision est publiée au Bulletin officiel de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 8 avril 2025

Le Commissaire aux participations de l'Etat  
Alexis ZAJDENWEBER